

GRAND PRIX DES VOSGES **EPINAL les 9 et 10 Septembre 2017**

REGLEMENT DE L'ÉPREUVE

Ce règlement est complété par le règlement général des épreuves fédérales (voir cahier des charges des Grands Prix)

Epreuve ouverte aux licenciés de la FFGolf ou d'une Fédération étrangère reconnue, titulaire d'un certificat médical de non contre indication à la pratique du golf en compétition.

Formule de jeu : 36 trous stroke play – 18 trous par jour

Séries Grand Prix :

Dames : Départs repères bleus

Messieurs : Départs repères blancs

Champ des joueurs :

La limite des places disponibles est fixée à 120 joueurs au total, avec réservation lors des inscriptions d'un quota de 27 places minimum pour les Dames, de 12 places maximum pour les Pros et 12 places maximum pour les wild cards. La répartition des wild cards est du ressort de la Ligue qui en affectera une partie au club organisateur.

Le champ des joueurs sera déterminé comme suit :

Les joueurs seront retenus en privilégiant d'abord les joueurs et joueuses de nationalité étrangère classés dans les 2000 premiers du WAGR pour les Messieurs et dans les 1500 premières du WWAGR pour les Dames, les joueurs de catégories Minimes, Benjamins ou U12 titulaires de la licence Or Elite de l'année en cours qui ne rentreraient pas dans le champ avec leur classement au Mérite National Amateur, puis en fonction de l'ordre du Mérite National Amateur à la clôture des inscriptions, puis de l'ordre des index tout en respectant le nombre minimum de dames indiqué ci-dessus.

Si à la date de clôture des inscriptions, le champ des joueurs est incomplet, le club pourra le compléter en ajoutant des dames et/ou des messieurs et/ou des joueurs professionnels.

Classement : brut exclusivement et par sexe (pas de classement mixte). Si une série « Pro » existe, elle fera l'objet d'un classement spécifique.

Départage : En cas d'égalité pour la première place, les joueurs ou joueuses concernés partiront en play off « mort soudaine »

En cas d'impossibilité de terminer le play off ou de le faire jouer, le classement provisoire deviendra définitif.

Droits d'engagement :

Adultes : 60 €

Joueurs de 19 à 25 ans (nés entre 1992 et 1998) : 30 €

Joueurs de 18 ans et moins (nés en 1999 et après) : 20 €

Membres du Golf d'Épinal: 30 €

Membres du Golf d'Épinal: 20 €

Membres du Golf d'Épinal: 10 €

Clôture des engagements : Vendredi 25 Aout 2017 à 20h00

Tout joueur déclarant forfait après le tirage des départs reste redevable du droit d'engagement.

Les inscriptions peuvent se faire par courrier, E-mail ou téléphone aux adresses indiquées au bas de la page.

Les horaires de départ du premier tour se feront dans l'ordre croissant des index.

Les départs du 2^{ème} tour se feront dans l'ordre inverse des résultats du 1^{er} tour.

Comité de l'épreuve :

Le Représentant de la Ligue - Le Président de l'Association Sportive - L'arbitre désigné par la Ligue

Proclamation des résultats et cocktail le dimanche 10 Septembre vers 18h30